



appui technique

à la mise en œuvre d'une **gestion publique**
plus efficace et transparente dans le cadre de la LOF



Financé par



Mise en œuvre par





Le programme Hakama II s'inscrit dans la continuité du programme Hakama I (92 M€, 2013-2018) qui avait trois objectifs : accroissement de la performance et de la transparence budgétaires, amélioration de la qualité des services publics et promotion de la participation et du contrôle citoyen, et accroissement de la transparence, de l'équité et de l'efficacité du système fiscal. Le programme Hakama II (100 M€) vise à accompagner l'application concrète de ces principes à la gestion de l'ensemble des ressources publiques en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des administrations.

Partie intégrante du programme Hakama II pour le renforcement de la gouvernance publique, le projet a pour objectif d'**accroître l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'action publique** par la mise en œuvre d'une gestion publique plus performante et transparente.



www.hakama2.ma



Le projet s'articule autour de 8 composantes :



Modalités d'assistance technique :



Conseil et expertise en finances publiques



Echange et partage d'expérience entre pairs



Elaboration et mise en œuvre du plan de formation



Appui à la digitalisation de la Direction du budget

Résultats attendus par Composante :

> Composante 1

- **Performance** – Perfectionnement de l'élaboration des Projets de Performance, opérationnalisation du dialogue de gestion et intégration des départements ministériels dans le processus.
- **Contrôle de gestion** – Opérationnalisation de la fonction.
- **Planification Budgétaire Triennale** – Optimisation du processus d'élaboration.

> Composante 2

- **Schéma directeur de transformation digitale** – Définition des orientations stratégiques en matière de digitalisation de la Direction du Budget.
- **Transformation digitale** – Elaboration d'un module de suivi des Investissements publics dans e-budget2.

> Composante 3

- **Plan de formation** – Élaboration et inscription au catalogue de l'Institut des Finances.
- **Formations** – Formation de 1136 gestionnaires publics au niveau central et déconcentré.
- **Formation de formateurs** – Professionnalisation d'un pool de formateurs gestionnaires.

> Composante 4

- **Nomenclature budgétaire** – Amélioration du suivi des projets d'investissement public.
- **Transparence budgétaire** – Amélioration de l'accessibilité du citoyen à l'information budgétaire.

> Composante 5

- **Système statistique** – Amélioration du système de production des statistiques d'entreprises et évolution des modalités d'enquête.
- **Déconcentration** – renforcement des capacités techniques des services extérieurs du Haut-Commissariat au Plan.

> Composante 6

- **Audit et contrôle internes** – Renforcement des capacités de la Direction Générale des Impôts.

> Composante 7

- **Référentiel commun et stratégie de diffusion du contrôle interne** – Elaboration d'un référentiel commun et définition d'une stratégie de déploiement du contrôle interne à l'ensemble des administrations centrales et services territoriaux.
- **Dispositif de contrôle interne** – Appui à la rédaction de guides et à la mise en place du dispositif de contrôle interne au niveau des départements ministériels.
- **Plan de formation** – Elaboration d'un plan de formation (effectifs à former, répartition, durée, contenu).

> Composante 8

- **Certification des comptes publics** – accompagnement à la préparation et la conduite des missions de certification.
- **Audit de la performance budgétaire et évaluation des programmes publics** – renforcement des capacités des magistrats en matière d'audit de performance et d'évaluation des programmes publics.
- **Contrôle juridictionnel** – Optimisation de l'approche du contrôle intégré sur des comptes dématérialisés.

Le projet en chiffres clés

4,8

Millions d'Euros

49 mois

(2020-2024)

60

Expert.e.s mobilisé.e.s

6

Organismes bénéficiaires

1

La Direction du Budget

2

La Direction Générale des Impôts

3

La Direction des Affaires Administratives
et Générales

4

L'Inspection Générale des Finances


5

Le Haut-Commissariat au Plan

6

La Cour des comptes

Bd. Mohammed V, Quartier Administratif,
Rabat-Chellah



Financé par l'**Union Européenne**,
ce projet est mis en œuvre par
Expertise France.

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. Elle intervient autour de 4 axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité internationale, stabilité et paix ; développement durable ; santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement de capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Expertise France collabore sur ce projet avec :

- **Le Ministère des Finances**, en charge des questions financières et monétaires, y compris les politiques de crédits et de finances extérieures.
- **Le Haut-Commissariat au Plan** chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc.
- **La Cour des comptes** chargée principalement de contrôler l'exécution des lois de finances, d'assister le Parlement et le Gouvernement.

Pour plus d'informations veuillez contacter :
M^{me} Virginie MA-DUPONT, Cheffe de projet.
Tél. : +212 (0) 653 737 562
virginie.ma-dupont@expertisefrance.fr